



La Réunion-Mayotte

4^e trimestre 2018 : Baisse de l'emploi salarié privé et public

Fin 2018, l'activité économique a ralenti au niveau international, avec notamment un commerce mondial pénalisé par le recul des échanges extérieurs chinois, les incertitudes autour du *Brexit* et de grands pays de la zone euro à la peine (Allemagne, Italie). En France, après une croissance de 0,3 % au 4^e trimestre, l'activité économique progresserait davantage au premier semestre, grâce à un investissement des entreprises toujours dynamique et des gains de pouvoir d'achat des ménages qui soutiendraient la consommation.

Au 4^e trimestre 2018, l'emploi salarié repart à la baisse à La Réunion (- 0,5 %). L'emploi salarié privé diminue (- 0,6 %), accompagné d'un nouveau recul de l'emploi dans la fonction publique (- 0,3 %). Blocages des Gilets jaunes, ralentissement des travaux de la Nouvelle route du littoral et de la construction de logements ont fortement pénalisé l'intérim (- 600 emplois), tirant ainsi l'emploi salarié privé à la baisse. Dans le public, malgré une remontée du nombre de contrats aidés ce trimestre, il s'agit de la sixième baisse consécutive de l'emploi : 300 emplois en moins au 4^e trimestre, soit 4 600 emplois en moins depuis le point haut du 3^e trimestre 2017.

L'emploi salarié diminue notamment dans l'hébergement et restauration, affecté par les mouvements sociaux de fin d'année (- 100 emplois), en lien avec une fréquentation hôtelière qui a fortement baissé par rapport au 4^e trimestre 2017 (- 9 %). Ce recul concerne toute l'île et plus particulièrement la clientèle métropolitaine et étrangère. Dans ce contexte perturbé par les mouvements sociaux, la création d'entreprises est également en repli au 4^e trimestre (- 8 %) : c'est la plus forte baisse enregistrée depuis trois ans. Le secteur des « autres services » y contribue pour moitié.

Philippe Paillole, Nathalie Poley et Sébastien Seguin, Insee

À la fin du 4^e trimestre 2018, 253 700 salariés travaillent à La Réunion, secteurs privé et public confondus. Par rapport au 3^e trimestre 2018, c'est 1 300 salariés de moins.

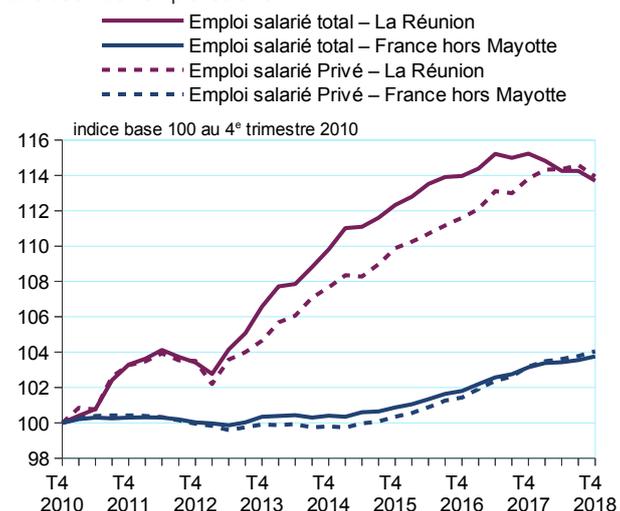
Contrairement aux années précédentes, l'emploi salarié a évolué moins favorablement qu'en France en 2018 : il recule de 1,3 % sur un an, alors qu'il augmente de 0,6 % en France (hors Mayotte).

L'emploi salarié privé en nette baisse

Après s'être stabilisé au trimestre précédent, l'emploi salarié repart à la baisse au 4^e trimestre (- 0,5 %), sur le même rythme qu'en début d'année 2018. Pour la première fois depuis 2012, l'emploi dans le secteur privé est en nette baisse (- 0,6 %, *figure 1*). Les blocages routiers du mouvement des Gilets jaunes qui ont paralysé l'île pendant deux semaines en novembre, ainsi que le ralentissement des travaux de la Nouvelle route du littoral et des constructions de logements, pénalisent particulièrement l'intérim, et dans une moindre mesure les secteurs de la construction, de l'hébergement et restauration et de l'agriculture. Le secteur privé perd 1 000 salariés au 4^e trimestre 2018. Sur un an, il reste cependant stable (+ 0,1 %).

1 L'emploi salarié continue à baisser à La Réunion, alors qu'il augmente en France

Évolution de l'emploi salarié



Note : Données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre.
Champ : Emploi salarié total et emploi privé, régional et France hors Mayotte.
Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoiss-Urssaf, Dares, Insee.

Dans le secteur public, l'emploi continue de baisser, mais moins fortement qu'aux trimestres précédents (- 0,3 %, soit 300 salariés de moins). C'est le sixième trimestre consécutif où l'emploi dans le secteur public baisse : depuis le 3^e trimestre 2017, 4 600 emplois publics ont disparu (- 4,8 %). La plupart sont des contrats aidés.

Au niveau national, l'emploi public a été moins impacté par la baisse des contrats aidés. En effet, ces dispositifs d'aide à l'emploi y sont moins répandus, en lien notamment avec un marché du travail métropolitain moins dégradé.

Gilets jaunes et ralentissement de la construction pénalisent le secteur marchand

Le secteur de l'intérim est fortement pénalisé au 4^e trimestre 2018 : l'emploi y recule de 14 % sur un trimestre. Touché par les blocages des Gilets jaunes, mais aussi par le ralentissement des travaux de la Nouvelle route du littoral et des constructions de logements, c'est le premier recul de l'emploi intérimaire depuis le 3^e trimestre 2016. Près de la moitié de la baisse de l'emploi ce trimestre est due à ce moindre recours à l'intérim.

Le secteur de la construction perd lui aussi 100 emplois salariés (- 1,0 %, *figures 2 et 3*). Également affecté par le mouvement des Gilets jaunes, le secteur de l'hébergement et de la restauration a perdu 100 emplois salariés (- 0,8 %). Ce secteur n'avait pas connu de baisse depuis le 1^{er} trimestre 2015. Le secteur de l'agriculture perd 100 emplois lui aussi (- 2,7 %).

Dans le secteur du commerce et de l'industrie agroalimentaire, l'emploi salarié augmente, mais moins rapidement que les trimestres précédents (+ 0,1 % au 4^e trimestre 2018). Sur un an, l'emploi dans ces secteurs garde néanmoins une bonne dynamique : + 2,0 % pour le commerce et + 2,1 % pour l'industrie agroalimentaire.

L'emploi salarié continue de baisser dans les « autres services » du secteur marchand (- 1,0 % sur un trimestre et - 8,4 % sur un an). Il s'agit majoritairement d'emplois au sein d'associations, telles que les clubs sportifs, les écoles de musique, les structures proposant des activités périscolaires (centre aéré, garderie) ou encore des associations qui œuvrent dans les actions de proximité dans les quartiers et l'insertion des personnes en difficulté. Ce secteur des « autres services marchands », comme les secteurs non marchands, est particulièrement concerné par la baisse des contrats aidés.

La baisse de l'emploi salarié se poursuit dans les services non marchands

Au 4^e trimestre 2018, 105 900 salariés travaillent dans les services non-marchands. Ils exercent dans l'enseignement, l'administration publique, la santé ou l'action sociale. Ils travaillent majoritairement dans le public (80 %), mais peuvent également exercer dans le privé (activités de soutien scolaire, enseignement de la conduite, médecine, actions auprès des personnes âgées ou en situation de handicap, etc.).

Avertissements

Auparavant, les **estimations trimestrielles d'emploi (ETE)** publiées au niveau localisé (région et département) portaient seulement sur les salariés du secteur marchand - hors agriculture et activité des particuliers employeurs - en France métropolitaine. Depuis la publication de juin 2018, le champ des ETE localisé est étendu à l'ensemble de l'emploi salarié et aux départements d'outre-mer (hors Mayotte). Par rapport à la situation antérieure, sont donc ajoutés les salariés de la fonction publique, de l'agriculture et de l'ensemble des particuliers employeurs.

De plus, une distinction des emplois « privé » et « public », établie à partir de la catégorie juridique des employeurs, est disponible au niveau régional. Les niveaux de l'emploi « privé » publiés par les Urssaf, les CGSS et par l'Insee diffèrent du fait d'écarts de champ et de concept, et de légères différences peuvent exister sur les taux d'évolution.

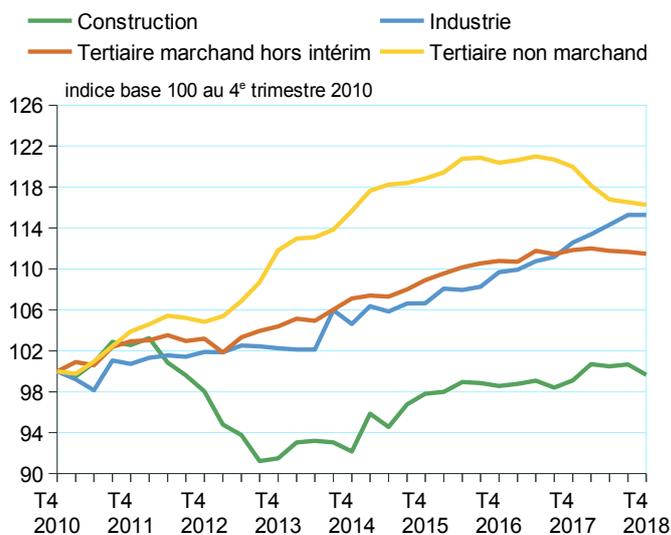
Parallèlement, l'introduction de la déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut entraîner des révisions accrues sur les données, en particulier durant la phase de montée en charge de la DSN.

* À compter d'octobre 2017, l'**enquête de fréquentation hôtelière** étend son champ aux hébergements collectifs touristiques. Ce nouveau champ sera analysé dans les publications à compter de 2019, mais est déjà présent dans les séries mises à disposition sur insee.fr.

La présente publication porte donc sur les 75 hôtels de La Réunion et ne prend pas en compte les hébergements collectifs touristiques : 54 hôtels classés et 21 hôtels non classés.

2 L'emploi baisse pour la plupart des secteurs au 4^e trimestre

Évolution de l'emploi salarié selon le secteur d'activité



Note : données CVS, en fin de trimestre.

Champs : Emploi salarié dans le secteur de la construction, de l'industrie et dans le tertiaire marchand hors intérim et non marchand.

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee

Dans ces services non-marchands, l'emploi diminue de nouveau au 4^e trimestre, (- 0,2 %, soit 200 salariés de moins, comme au trimestre précédent). Sur un an, 3,1 % des emplois salariés non-marchands ont disparu, soit 3 400 emplois de moins.

Sur les deux derniers trimestres de 2018, la baisse de l'emploi dans les services non-marchands est moins marquée qu'en début d'année : respectivement - 1,5 % et - 1,2 % sur les deux premiers trimestres de 2018. C'est sur le premier semestre qu'ont en effet pris fin une grande partie des contrats aidés signés en 2017.

Au 4^e trimestre 2018, 13 400 personnes sont en contrats aidés, secteurs marchand et non-marchand confondus, soit 1 100 de plus qu'à la fin du trimestre précédent. Depuis le début de l'année 2018, les nouveaux contrats aidés du secteur non marchand appelés « Parcours emploi compétences » (PEC) montent en charge : ils concernent 10 300 personnes en décembre 2018, soit 1 800 de plus qu'à la fin du trimestre précédent. Mais la remontée du nombre de contrats aidés ce trimestre ne suffit pas à enrayer la baisse de l'emploi constatée dans les services non-marchands et dans les « autres services marchands ».

3 Forte baisse de l'emploi intérimaire

Évolution de l'emploi salarié par secteur détaillé d'activité à La Réunion

	Emploi salarié en niveau (en milliers)	T4 2018 / T3 2018 (en %)	T4 2018 / T4 2017 (en %)
Ensemble	254	- 0,5	- 1,3
Privé	169	- 0,6	0,1
Public	85	- 0,3	- 4,1
<i>Par secteur d'activité</i>			
Agriculture	3	- 2,7	- 0,3
Industrie, dont	19	0,0	2,4
Agro-alimentaire	7	0,1	2,1
Construction	14	- 1,0	0,5
Intérim	4	- 14,1	- 5,3
Services marchands*	108	- 0,2	- 0,3
Commerce et réparation	33	0,1	2,0
Transports et entreposage	12	0,2	1,4
Hébergement et restauration	9	- 0,8	2,7
Information et communication	4	- 1,4	- 4,4
Activités financières	6	0,3	1,8
Activités immobilières	2	- 2,0	- 3,0
Services aux entreprises	23	0,4	2,5
Autres services	20	- 1,0	- 8,4
Services non marchands	106	- 0,2	- 3,1

Note : Données CVS, en fin de trimestre. * hors intérim

Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

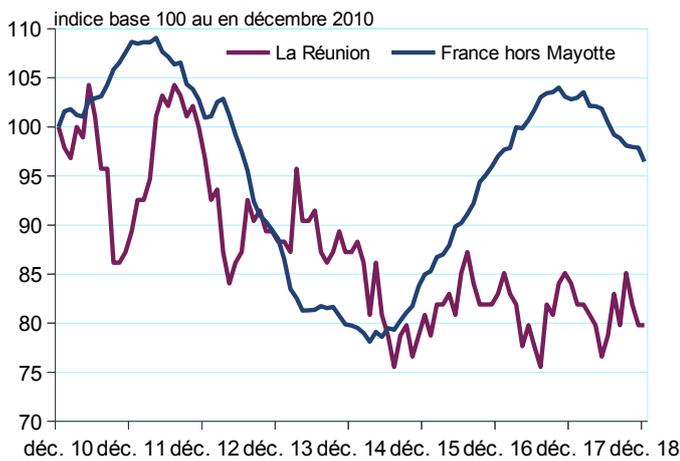
Repli de la construction de logements individuels en 2018

La construction de logements a été moins dynamique à La Réunion en 2018 qu'en 2017 : 7 400 permis de construire ont été délivrés dans la région, soit 5 % de moins par rapport à la même période un an auparavant (figure 4). En France hors Mayotte, les autorisations de construire sont également en repli en 2018 (- 7 %).

À La Réunion, les autorisations de construire diminuent fortement pour les logements individuels (- 12 %), alors qu'elles ont poursuivi leur progression pour les logements collectifs, avec 3 800 logements collectifs autorisés (+ 3 %). En revanche, les mises en chantier de logements augmentent légèrement en 2018 par rapport à 2017 à La Réunion. De janvier à décembre 2018, 6 600 logements ont été commencés. Ce cumul annuel est supérieur de 2 % à celui de 2017. Si les mises en chantier dans l'habitat collectif progressent (+ 4 %), elles chutent en revanche pour les logements individuels (- 13 %). Les mises en chantier baissent au niveau national (- 4 % sur un an).

4 Moins de permis de construire de logements délivrés

Évolution du nombre de logements autorisés à la construction



Note : cumul sur 12 mois

Source : SDES, Sit@del2.

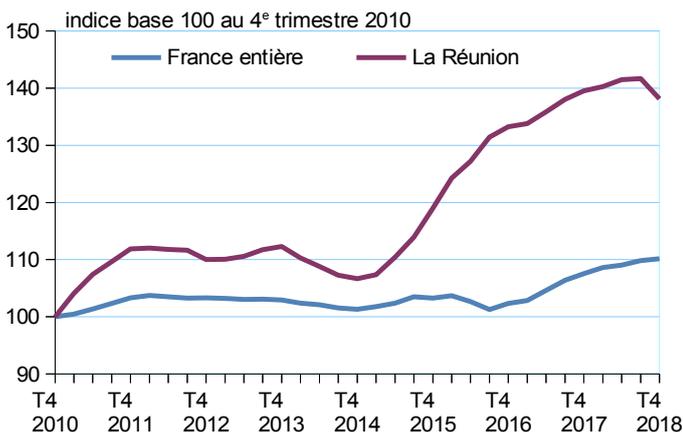
Une fréquentation hôtelière en berne du fait des mouvements sociaux

Avec 325 800 nuitées au 4^e trimestre 2018, la fréquentation des hôtels réunionnais recule de 9 % par rapport au 4^e trimestre 2017 (figure 5). La fréquentation a particulièrement souffert du mouvement social de fin d'année, qui a entraîné des annulations de réservations.

La fréquentation hôtelière a fortement diminué en décembre (- 17 %) et en novembre (-12 %). Des hôtels non classés aux 5 étoiles, toutes les catégories d'hôtels connaissent une baisse de leur fréquentation. Néanmoins, les non classés sont les plus touchés (- 21 %), tandis que les établissements de catégories supérieures (4 ou 5 étoiles) le sont dans une moindre mesure (- 7 %).

5 La fréquentation hôtelière recule de 9 %

Évolution de la fréquentation hôtelière

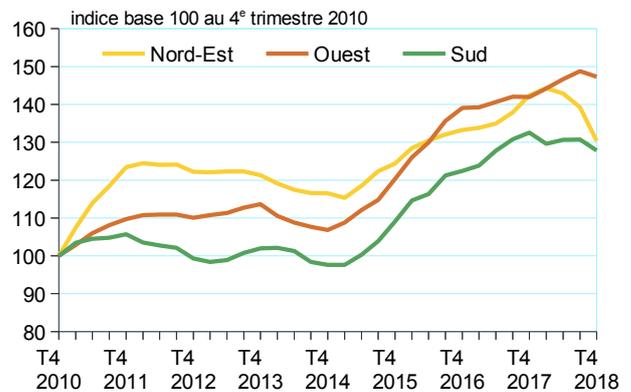


Note : cumul sur 12 mois.

Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière.

6 La fréquentation hôtelière baisse sur toute l'île

Évolution de la fréquentation hôtelière par microrégions à La Réunion



Note : cumul sur 12 mois.

Source : Insee et DGE, enquêtes de fréquentation hôtelière.

C'est dans le Nord-est de l'île que la fréquentation hôtelière baisse le plus (- 20 %, figure 6). En plus d'un repli de la fréquentation, elle pâtit de la fermeture d'un grand établissement. Les hôtels de l'Ouest s'en sortent quant à eux un peu mieux (- 4 %).

Avec 72 % de chambres occupées, le taux d'occupation recule de 3 points par rapport au 4^e trimestre 2017. En effet, la diminution du nombre de chambres occupées est deux fois plus importante que la diminution de l'offre de chambres.

Le repli de la fréquentation concerne à la fois la clientèle française et étrangère. La clientèle française, qui comprend la clientèle locale, demeure largement majoritaire dans les hôtels réunionnais (85 %). Si la fréquentation hôtelière de la clientèle locale ne baisse que de 2 %, les clients des autres départements français sont nettement moins nombreux qu'un an auparavant (- 11 %).

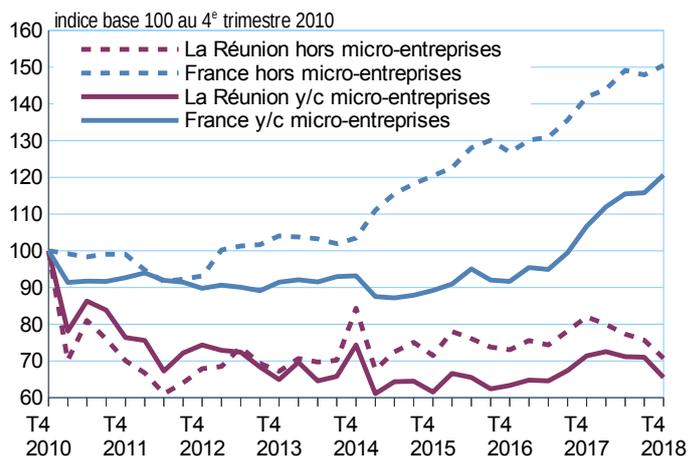
La clientèle étrangère recule également (- 12 %). Ce sont surtout les touristes en provenance d'Afrique, notamment les Mauriciens, qui réduisent leur fréquentation.

Baisse des créations d'entreprises

Au 4^e trimestre 2018, 1 539 entreprises ont été créées à La Réunion dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles. Après une stabilité au 3^e trimestre, le nombre de créations d'entreprises recule de 8 % (figure 7). C'est la plus forte baisse enregistrée depuis trois ans. En effet, les événements sociaux de novembre et décembre ont eu un impact négatif sur les démarches administratives qu'avaient prévu de mener les éventuels créateurs d'entreprises. Au niveau national, la création d'entreprises progresse en revanche de 4 % par rapport au trimestre précédent.

7 Fort repli des créations d'entreprises à La Réunion

Créations d'entreprises, y compris micro-entreprises



Note : cumul sur les 12 mois.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

La création d'entreprises est en repli dans tous les secteurs d'activité. Le secteur des services (hors commerce, transport, restauration et hébergement) contribue pour plus de la moitié à la baisse globale. Cependant, ce secteur reste dominant et concentre la moitié des créations. Le deuxième secteur contribuant le plus à la baisse globale des créations est celui de l'industrie, avec un quart de créations d'entreprises de moins par rapport au 3^e trimestre 2018. Il atteint ainsi son niveau le plus bas depuis 16 ans. Alors qu'elles progressaient depuis un an, les immatriculations sous le statut de micro-entrepreneurs chutent de 11 % par rapport au trimestre précédent. La part des micro-entrepreneurs dans l'ensemble des créations baisse ainsi d'un point et s'établit à 23 %. Les créations d'entreprises hors micro-entrepreneurs sont également moins nombreuses (- 6 %). C'est la quatrième baisse consécutive.

Sur un an, le nombre de créations d'entreprises n'augmente que de 5 % à La Réunion, alors qu'au niveau national, les créations progressent de 17 % et atteignent un nouveau record.

Au cours des douze derniers mois, 1 171 défaillances d'entreprises ont été enregistrées à La Réunion. C'est 76 % de plus que sur les douze mois précédents. Le nombre de défaillances a augmenté surtout au 3^e trimestre 2018 (+ 160 % par rapport au 2^e trimestre 2018). En effet, plus de 350 entreprises sans activité économique réelle ont été mises en liquidation. Ces entreprises étaient liées à des programmes de défiscalisation. ■

Définitions

Les **services aux entreprises** correspondent aux activités scientifiques et techniques, qui regroupent les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques, ainsi qu'aux **activités de services administratifs et de soutien**, qui regroupent les activités liées à l'emploi (hors intérim), aux agences de voyage, aux activités de location et à la sécurité.

Les **autres activités de services** sont majoritairement composées des activités des organisations associatives. Elles comportent également les activités d'arts et spectacles ou récréatives et d'autres services personnels.

Méthodes

Les **estimations trimestrielles de l'emploi salarié** sont élaborées à partir de différentes sources :

- les déclarations de cotisations sociales des établissements faites aux Urssaf (unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales) et Caisses générales de sécurité sociale (CGSS), soit sous forme de bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC), soit de déclarations sociales nominatives (DSN) ;
- les fichiers de paie pour les personnels de la fonction publique d'État ;
- les déclarations de cotisations sociales collectées par la mutualité sociale agricole (MSA) ;
- les déclarations d'emploi des particuliers employeurs provenant de trois formalités administratives : déclaration nominative simplifiée (DNS), chèque emploi service universel (Cesu) et prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) ;
- les déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire (ETT) adressées à Pôle emploi, auxquelles se sont progressivement substituées les déclarations sociales nominatives (DSN) à compter de mi-2016.

Insee La Réunion-Mayotte
Parc technologique de Saint-Denis
10, rue Demarne – CS 72011
97443 SAINT-DENIS CEDEX 9

Directeur de la publication :
Aurélien Daubaire

Rédacteur en chef :
Julie Boé

ISSN : 2275-4334 (version imprimée)
ISSN : 2272-7760 (version en ligne)

L'activité française serait surtout soutenue par la demande intérieure

Selon la dernière note de conjoncture de l'Insee, l'économie française, jusqu'ici moins exposée que d'autres aux turbulences du commerce mondial, et stimulée par une politique budgétaire plus expansionniste qu'envisagé il y a quelques mois, gagnerait un peu de vitesse au premier semestre 2019 (+0,4 % de croissance par trimestre après +0,3 % au quatrième trimestre 2018). L'investissement des entreprises demeurerait dynamique, surtout en services, et les gains de pouvoir d'achat des ménages de fin 2018 et début 2019 soutiendraient la consommation. En revanche, le commerce extérieur pèserait à nouveau légèrement sur la croissance, après une fin d'année 2018 portée par d'importantes livraisons aéronautiques.

En moyenne annuelle, l'acquis de croissance pour la France en 2019 serait de +1,1 % à mi-année, après +1,6 % de croissance pour l'ensemble de l'année 2018 (selon la dernière estimation des comptes nationaux trimestriels).

L'activité économique de la zone euro conserverait un faible régime début 2019

Fin 2018, le recul des échanges extérieurs chinois a pénalisé le commerce mondial, dans le contexte de l'escalade des droits de douanes déclenchée par les États-Unis.

En zone euro, début 2019, des soutiens budgétaires viendraient en renfort d'une activité à la peine. Cela permettrait à l'Italie, en récession technique au deuxième semestre 2018, et à l'Allemagne, touchée par les difficultés du secteur automobile, de retrouver début 2019 un rythme de croissance positif bien que modéré. L'activité de la zone euro croîtrait alors de + 0,3 % par trimestre. Au Royaume-Uni, les incertitudes autour du *Brexit* perdurent ; la croissance britannique se maintiendrait à faible régime voire reculerait en cas de *Hard Brexit* intervenant dès le mois d'avril.

Aux États-Unis, le *shutdown* pèserait au premier semestre sur la consommation et l'investissement public.

Pour en savoir plus :

- Les séries longues sur le « [Tableau de bord de la conjoncture à La Réunion](#) » ;
- [Tableau de bord économique de La Réunion, Cerom, mars 2019](#) ;
- [Comptes économiques rapides de La Réunion en 2017 - Une croissance soutenue, Cerom, juillet 2018](#) ;
- [Construction neuve à La Réunion, Note de conjoncture, Deal La Réunion, février 2019](#) ;
- J. Pouget, F. Tallet, J. Grangier, L. Viard-Guillot, « [Soutiens budgétaires en zone euro, sur fond de tensions](#) », *Note de conjoncture*, mars 2019.

